La PPL Yadan est retirée : victoire de la mobilisation citoyenne pour la liberté d'expression sur la Palestine

23 avril 2026

La proposition de loi (PPL) de la députée Caroline Yadan a été retirée de l'agenda de l'Assemblée nationale suite à la mobilisation puissante de la société civile française.

Véritable machine à censure, ce texte instrumentalisait l'antisémitisme afin de restreindre la liberté d'expression concernant la dénonciation des crimes de l'Etat israélien, de sa nature coloniale et de régime d'apartheid, et plus largement le mouvement de solidarité avec la Palestine (voir le livret de la Plateforme : PPL n°575, une réponse inadaptée à la montée de l'antisémitisme et dangereuse pour l'Etat de droit et la liberté d'expression). Soutenu par l'exécutif malgré les alertes de la CNCDH et de rapporteurs spéciaux de l'ONU, cette tentative de censure constitue le dernier épisode en date de la complicité du gouvernement français avec les violations du droit international commises par Israël contre les Palestinien·nes.

Les organisations en solidarité avec la Palestine et de défense des droits humains, des collectifs de citoyen·nes se revendiquant une identité juive, des chercheur·euses, syndicats et personnalités publiques se sont largement mobilisé·es contre cette proposition de loi. **Grâce à l'action de centaines de milliers de personnes, cette mobilisation s'est transformée en revendication citoyenne pour la liberté d'expression sur la question palestinienne**. Les 700 000 signatures de la pétition citoyenne contre la PPL Yadan et les 50 000 interpellations directes aux député·es via l'outil de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine ont poussé le gouvernement à reculer et retirer cette PPL liberticide de l'agenda de l'Assemblée nationale.

Toutefois, la mobilisation citoyenne doit rester vigilante : la PPL Yadan pourrait être recyclée dans un projet

de loi présenté par le gouvernement dans les mois qui viennent, tandis que la répression du mouvement de solidarité avec la Palestine continue de s'intensifier.

La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine encourage les associations et les personnes engagées à **signaler les incidents de répression à laquelle iels font face en France, via le formulaire proposé par l'ELSC** (European Legal Support Center). L'équipe de l'ELSC surveille et recense les actes de répression à l'encontre de la solidarité avec la Palestine à travers l'Europe afin de constituer des archives, d'identifier les principaux acteur·ices de la répression et comprendre l'ampleur et les mécanismes de celle-ci, ce qui permet ensuite de donner les moyens au mouvement de riposter.

Nous devons également ancrer cette mobilisation de la société civile dans la durée. Aujourd'hui, la mobilisation pour la Palestine en France a remporté une victoire importante : préserver notre capacité à réclamer la justice et l'application des droits inaliénables du peuple palestinien. **Demain, cette voix doit tonner plus fort pour briser la complicité de la France avec les crimes israéliens.**

- Emplacement : Vous êtes ici : Accueil > S'informer > Actualités >
- Adresse de cet article : http://plateforme-palestine.org/La-PPL-Yadan-est-retiree-victoire-du-soulevement-citoyen-pour-la-liberte-d